

qui nous est donnée comme une des petites compensations. Le courrier de plus de 8 onces sera maintenant acheminé tout-par-avion. Combien de gens en profiteront? Qu'est-ce que cela signifie? Quelle est l'importance de cet avantage?

Je me limite aux chiffres du déficit pour le courrier de première classe. Le déficit en 1968-1969, avant l'adoption de ces nouveaux tarifs, serait de \$16,148,000. Pour l'année financière 1969-1970, le déficit atteindrait \$28,698,000 sans les majorations du tarif contenues dans le présent bill. Ces chiffres sont imposants et terrifiants, mais comment ont-ils atteint si rapidement une telle envergure?

Le 2 juin 1967, le prédécesseur du ministre déclarait, comme en fait foi la page 1098 du hansard:

Le tarif de 5c. sur les lettres nous permet encore de réaliser des bénéfices. Nous en réalisons encore avec le taux de 4c., bien que le profit soit très mince.

Trois mois plus tard, le 29 septembre 1967, moins d'un an avant le lancement par le ministre actuel de la croisade en faveur d'un service rentable, le prédécesseur du ministre déclarait, comme en fait foi la page 2689 du hansard:

Déjà, nous accusons un déficit en ce qui concerne le courrier de 1^{re} classe. Nos prévisions, à l'égard du courrier de 2^e classe, annoncent présentement un déficit de 5 millions de dollars. Je puis en informer les députés, l'an prochain, le déficit atteindra \$7,700,000. Les frais continuent à s'accroître.

• (4.30 p.m.)

Le déficit prévu était de 7.7 millions de dollars, mais le chiffre que je viens de citer pour 1968-1969 et qui est extrait du Livre blanc si compliqué est de \$16,148,000. L'écart est sensible. En juin, le courrier de première classe faisait recette. En septembre, cependant, l'encre rouge coulait librement. L'adverbe «librement» n'est peut-être pas celui qui convient. Mon honorable ami dit «libéralement». Maintenant, nous parlons de 16 millions et quelques. Est-ce vraiment là prévoir avec précision? Je me demande si le ministre a eu recours à des machines, à ces calculatrices modernes très perfectionnées qu'emploie le ministre des Finances (M. Benson) ou bien—et c'est encore plus lamentable—si le ministre actuel se sert de ces robots à prédire l'avenir grâce à des calculs savants auprès desquels les travaux d'Einstein paraîtront un jour des jeux d'enfants. Bien sûr, il leur manquait environ 400 millions de dollars, mais l'évaluation me laisse rêveur. Que penser des chiffres détaillés de ce Livre blanc? Ils sont peut-être aussi inébranlables que le rocher de Gibraltar ou aussi véridiques que l'Écriture sainte, mais, considérant l'embarras du ministre à ce sujet et les erreurs de calcul assez importantes du ministre des Finances,

[M. Macquarrie.]

j'estime qu'il convient de réclamer des éclaircissements et des exemples un peu mieux corroborés par les faits.

J'aimerais que ces chiffres soient étudiés et examinés à fond par un comité de la Chambre. J'aimerais aussi que des experts les étudient, non pas des experts du ministère des Postes, mais des usagers de ses services ceux qui écoperont si cette mesure est adoptée. Certains de ces chiffres sont fascinants. En étudiant le détail des frais, j'ai constaté que le tri des publications en provenance des États-Unis coûte la somme de \$2,223,888. Quelle précision!

Une voix: Et zéro cent.

M. Macquarrie: Et zéro cent. Dans cette colonne-là du document, il n'y a pas de chiffres. J'ai une photo de trieurs d'un grand bureau de poste qui ne font rien d'autre que le tri des magazines *Time* et *Life*. A supposer que ces journaux allaient en grève, ces gens-là seraient mis à pied immédiatement, ce qui nous ferait économiser un peu. Je pense aussi à la petite directrice du bureau de poste rural qui touche tant par jour pour faire le tri du *Christian Science Monitor* quand il arrive.

Ce genre de calcul donne à réfléchir. Je veux m'exprimer avec toute la modération dont je suis capable, car j'ai beaucoup d'admiration pour le ministre qui défend le projet de loi. En regardant certains graphiques, je m'arrête au *Time*.

L'hon. M. Lambert: Oui, cet enfant gâté.

M. Macquarrie: Je me demande si dans ces calculs savants, le *Time* n'a pas été un peu mieux traité que certains de nos quotidiens canadiens. Une fois la question posée, je me demande pourquoi, car au départ, on nous a priés de penser en fonction du principe, de l'équité et ainsi de suite.

Une voix: Et d'une société juste.

M. Macquarrie: Dans une société juste, nous devons réfléchir à ces questions pendant certes plus d'une demi-journée ou d'une partie d'après-midi. Est-il fait mention dans ce Livre blanc des services fournis pas les Postes à d'autres ministères? Ces frais figurent-ils dans les comptes et dans les crédits d'autres ministères ou sont-ils toujours imputés aux Postes? Si tel est le cas, il ne semble guère juste de s'élever contre cet énorme déficit du ministère si, de fait, d'autres devraient le partager. Le ministre l'a reconnu dans son rapport annuel de 1968, comme en fait foi le passage suivant à la page 9:

Les Postes canadiennes ont d'autre part été créditées des services fournis à d'autres ministères fédéraux, mais ces services n'ont pas suffi à les dédommager des frais dont les autres ministères se sont déchargés.